



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

### **10 ans de l'Agence de financement des infrastructures : à quand un financement pérenne pour une programmation à la hauteur des enjeux ?**

**Paris, mercredi 24 juin 2015** – Alors que l'AFITF s'apprête à fêter son dixième anniversaire lors de son conseil d'administration prévu demain matin, Bruno Cavagné, président de la Fédération Nationale des Travaux Publics, s'alarme face à des financements qui ne seraient pas à la hauteur des enjeux, alors même que le secteur des Travaux Publics poursuit son décrochage dans l'économie française.

**Pour Bruno Cavagné, « l'Etat est de plus en plus schizophrène ne cessant d'annoncer des projets d'investissement tout en manifestant une incapacité à s'en donner les moyens » :**

- D'une part, il s'est engagé sur les Contrats de plan Etat-régions, le canal Seine Nord Europe, le tunnel Euralpin Lyon-Turin, les transports en commun en site propre, les projets du rapport Mobilité 21 (exemple : LGV Bordeaux-Toulouse) ...
- De l'autre, les ressources actuelles de l'AFITF sont insuffisantes pour financer ces engagements et l'on apprend que l'Etat s'apprêterait à ponctionner 400 M€ de recettes issues de la taxe sur le diesel pour les réaffecter au budget général.

C'est incohérent et antiéconomique. **Il est impératif d'affecter en 2016, a minima la totalité des recettes de TICPE (2 cts d'euros sur les véhicules diesel, 4 cts d'euros sur les poids lourds) votées en 2015.**

Pour faire face à la montée en puissance du Tunnel Euralpin Lyon-Turin et le début du canal Seine Nord Europe, Bruno Cavagné demande de sortir d'une vision court-termiste et **de prévoir une augmentation de 2 centimes par litre de la TICPE sur le diesel.**

L'Etat ferait ainsi la preuve de sa volonté politique de relancer l'investissement, condition sine qua non de la reprise économique et de la baisse du chômage.

La Fédération Nationale des Travaux Publics regroupe, par l'intermédiaire de ses **20 Fédérations Régionales**, 8000 entreprises exerçant une activité de Travaux Publics et représente 260.000 salariés. Elle suscite les conditions du développement du marché des Travaux Publics, informe les entreprises sur les conditions d'exercice de leur activité et répond à leurs demandes. Pour en savoir plus :

[www.fntp.fr](http://www.fntp.fr) - [www.relancetravauxpublics.fr](http://www.relancetravauxpublics.fr)  [@fntp\\_info](https://twitter.com/fntp_info)

**Contact presse : Jean-Christophe Goux-Reverchon** - Tél. : 01.44.13.31.15 / Mail : [gouxreverchonjc@fntp.fr](mailto:gouxreverchonjc@fntp.fr)

